



eau
seine
NORMANDIE

Classes d'eau



ENSEMBLE
DONNONS
VIE À L'EAU

Agence de l'eau





SOMMAIRE

Un cadre privilégié d'éducation à la citoyenneté	page 01
Comment obtenir et financer une Classe d'eau ?	page 02
L'Agence de l'eau Seine-Normandie	page 03
La Classe d'eau, mode d'emploi	page 04
Ils témoignent d'une semaine exceptionnelle	page 06
Comment bâtir un programme ?	page 12
Un exemple de programme type	page 13
Vous avez des questions ?	page 14
Qui peut vous aider et comment ?	page 16
Des contacts pour de l'information complémentaire	page 17



ENSEMBLE DONNONS VIE À L'EAU

L'eau, ma meilleure amie

*Notre planète a une jolie couleur bleue,
Bleue comme l'eau qui coule de mes yeux
Quand je vois qu'on n'hésite pas à la
maltraiter,*

Ce précieux liquide qui ne peut se révolter.

*Mares, étangs, lacs, mers et océans
Sources, ruisseaux, rivières, fleuves et torrents,
L'homme n'a pas de scrupules,
Partout sa pollution pullule.*

*Certains ont pris conscience du danger !
Ils récupèrent l'eau pour la nettoyer,
La dessabler, la déshuiler et lui enlever ses
impuretés.*

Mais cela suffira-t-il pour la sauver ?

*Oh ! belle eau, source de vie et de joie,
Je veux être ton amie, j'ai besoin de toi !
À l'avenir, en grandissant, je te promets
Que je ferai l'impossible pour te sauver...*

Classe de CM1 - École L. Aragon - Giberville





Un cadre privilégié d'éducation à la citoyenneté

ÉDITO

Depuis 1987, des milliers d'enseignants, avec l'aide de l'Agence de l'eau Seine-Normandie, ont organisé plus de 10 000 Classes d'eau. Et tous, professeurs, élèves, apprentis ou étudiants, de la maternelle à l'université, en enseignement général ou technique, ont vécu ce projet avec beaucoup d'enthousiasme.

Parallèlement, d'autres protagonistes se sont investis dans ces programmes et ont ainsi élargi le socle des publics concernés par les classes d'eau : élus, infirmiers, moniteurs de canoë-kayak, familles, agriculteurs...

Élément vital et compagne de nos activités, l'eau nous concerne tous. Qu'il s'agisse de l'exploiter, de la maîtriser ou de la protéger, il faut défendre sa cause en éduquant les citoyens et en les invitant à prendre leurs responsabilités. Le dessein est noble et répond à un besoin universel, souligné par les obligations fixées par la Directive cadre européenne sur l'eau publiée en 2000. Celle-ci a pour

objectif de générer une politique cohérente de gestion de l'eau, soutenue par l'information et l'implication des populations, avec pour ambition la reconquête du milieu et la restauration du « bon état écologique » d'ici 2015.

Le déroulement d'une Classe d'eau est toujours un temps fort dans une année. Elle fait appel à une pédagogie active en lien avec les programmes officiels puisque l'eau peut s'aborder concrètement dans l'ensemble des disciplines enseignées. Ce module éducatif est également l'occasion de rencontrer les acteurs de l'eau comme des élus, des techniciens, des chercheurs, des agents des services de l'État... et permet d'aller à la découverte de l'environnement en visitant des installations, en observant les rivières et leurs aménagements, leur faune, leur flore... en somme de faire connaissance avec l'eau sous toutes ses formes pour réaliser un projet collectif. C'est cette expérience, unique et valorisante, que nous vous invitons à découvrir et, pourquoi pas, à partager.

Guy Fradin

Directeur Général de l'Agence de l'eau Seine-Normandie

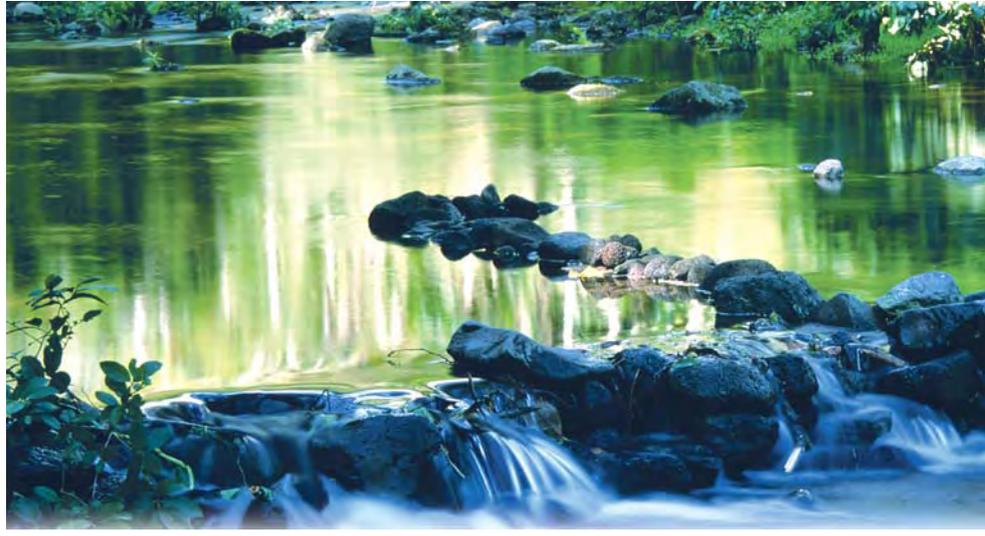
Ils ont dit :

« Les classes d'eau s'intègrent parfaitement dans les nouveaux dispositifs de l'Éducation Nationale. Elles sont notamment en phase avec l'Éducation au développement durable (EDD). Pour en parler aux élèves, quel que soit leur âge, il faut partir de leur milieu ambiant par exemple, l'eau du robinet qui va permettre de remonter toute la filière de l'eau et d'aborder de nombreux thèmes : gestion, pollution, coût...

Ces démarches sont aussi l'occasion d'établir des partenariats avec les collectivités territoriales qui ont souvent dans ce domaine un rôle d'impulsion essentiel ».

Pierre Moraine, inspecteur d'académie en charge du dossier du développement durable à l'académie de Reims et inspecteur pédagogique régional d'histoire-géographie.

Comment obtenir et financer une Classe d'eau ?



1. Élaborer un projet.

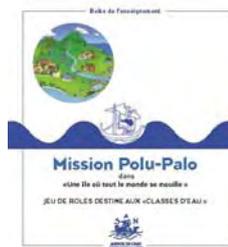
L'équipe pédagogique conçoit son programme en fonction de l'environnement et des ressources locales, en suivant un fil conducteur conforme aux objectifs fixés. L'Agence de l'eau la conseille et peut fournir du matériel pédagogique, en particulier un livre de bord type qu'il s'agira d'adapter. Selon le contexte local, l'Agence de l'eau peut déléguer la gestion de Classes d'eau à des partenaires relais comme des associations, des collectivités territoriales, des syndicats de communes...

2. Demander une aide.

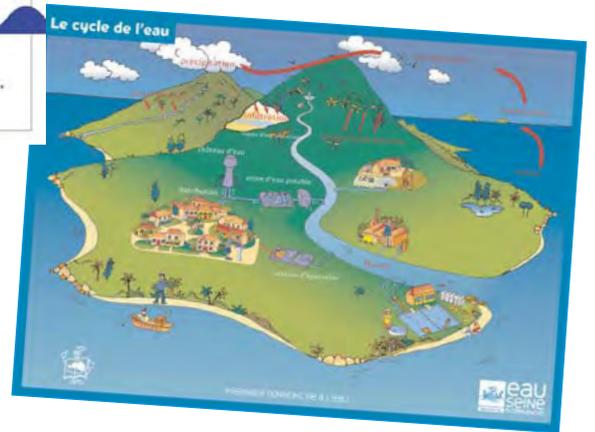
Le programme détaillé de la semaine et le dossier de candidature doivent être adressés à l'Agence de l'eau Seine-Normandie ou à son relai local. Si le projet correspond aux critères d'une Classe d'eau, il est doté d'une subvention de 600€ (au 1er janvier 2007). Une convention est alors signée entre les deux parties.

3. Communiquer un compte rendu à l'Agence.

Cette contrepartie reste très légère : il peut s'agir d'un compte rendu, du livre de bord d'un participant, de la production finale du groupe, de réalisations d'élèves...



Jeu de rôles sur les acteurs de l'eau, du cycle 3 au collège.



école A. Malraux-Villiers s/Orge



Maternelle Guynemer-Meaux



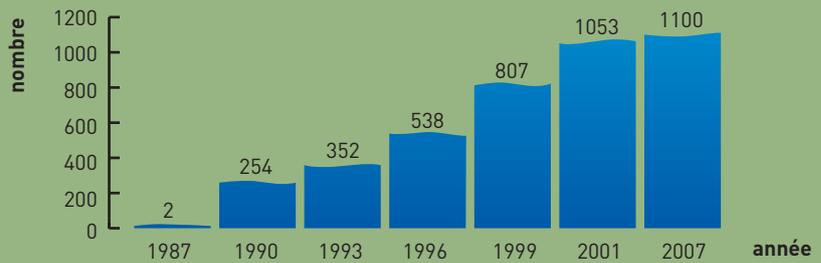
école L. Pergaud-Pont-Audemer

Livres de bord

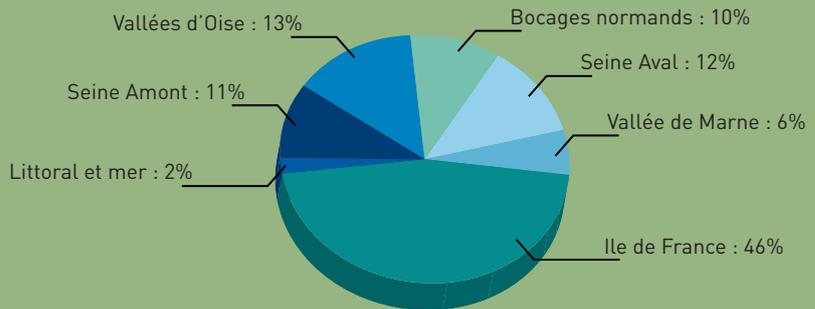
Plus de 1000
Classes d'eau par an

Un succès croissant

Depuis la création du concept par l'Agence de l'eau Seine-Normandie, le nombre de Classes d'eau, organisées chaque année, est toujours allé grandissant.



Une répartition dans les territoires :



L'Agence de l'eau Seine-Normandie

En France, la gestion de l'eau est organisée en six grands bassins hydrographiques, dans lesquels une **Agence de l'eau**, établissement public de l'État, aide tous les acteurs (élus, industriels, agriculteurs...) à préserver les ressources en eau.

6 Agences de l'eau pour
6 Bassins hydrographiques



La mise en œuvre de cette politique est fondée sur la concertation entre les usagers (consommateurs, associations, administrations,

collectivités locales...) au sein d'un organe délibératif que l'on appelle **Comité de bassin**.

L'Agence de l'eau Seine-Normandie a la responsabilité du bassin de la Seine et des fleuves côtiers normands, soit 100 000 km², 8 régions, 25 départements, 17 millions d'habitants, 40 % de l'industrie française et 60 % de la surface du bassin cultivée.

Véritable mutuelle au service de l'environnement, l'Agence perçoit des redevances auprès de tous les usagers, selon leur consommation et la pollution qu'ils génèrent. Avec les fonds collectés, elle intervient sous forme de subventions et/ou des avances aux acteurs qui réalisent des opérations destinées à préserver la qualité de l'eau.

Elle participe ainsi, financièrement et techniquement, aux investissements concernant :

- la protection et la reconquête du patrimoine naturel (entretien des rivières, des zones humides...);
- la réduction de l'importance et du nombre des pollutions chroniques et accidentelles (construction de stations d'épuration, aides aux industriels...);
- l'amélioration de la qualité et de la sécurité de l'alimentation en eau potable;
- une meilleure gestion des ouvrages intervenant dans le cycle de l'eau.

Soucieuse de préparer l'avenir par des actions préventives qui devraient aboutir à un changement progressif des mentalités et des comportements, ses messages sur la citoyenneté s'adressent à tous les publics et, parmi eux, aux utilisateurs de demain.

C'est la raison pour laquelle l'Agence de l'eau Seine-Normandie, après avoir créé les Classes d'eau en 1987, continue à les soutenir et à les développer.

La Classe d'eau mode d'emploi

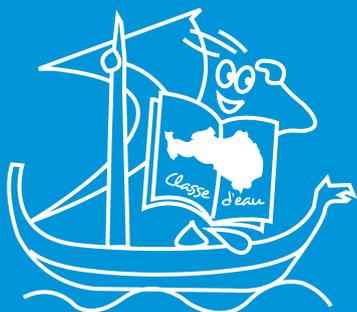
Les Classes d'eau jouent un rôle éducatif déterminant pour développer un engagement citoyen.

En apportant des connaissances de base sur la gestion de l'eau, elle participe à une prise de conscience des responsabilités de chacun. Les projets doivent donc aborder obligatoirement, en plus des cycles naturel et domestique de l'eau, le rôle des institutions (État et collectivités territoriales).

Pour atteindre cet objectif ambitieux, l'Agence de l'eau propose une méthodologie à tout organisateur de Classe d'eau, qu'il soit enseignant, associatif, professionnel...

Elle se base sur une unité d'action, de temps et de lieu afin de favoriser une découverte active de la gestion de l'eau locale.

La Classe d'eau est une formidable école de la citoyenneté ; elle s'adresse à tous et à tous les moments de sa vie.



L'unité d'action : c'est la gestion de l'eau

Chaque Classe d'eau est spécifique. Elle dépend du niveau des élèves ou de l'âge des participants, du type d'établissement, d'association du milieu professionnel concerné, des ressources ou des équipements de la commune et de ses alentours.

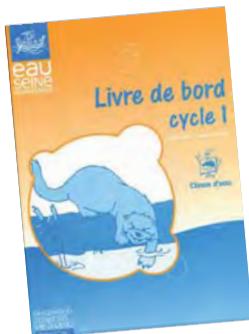
Trouver un fil conducteur

Le thème retenu, totalement libre, a pour objectif la découverte de la gestion de l'eau près de chez soi. Il doit aborder les notions essentielles de cycle de l'eau dans la nature et dans la ville ainsi que le rôle des collectivités locales : qui fait quoi en matière de gestion de l'eau ? Quel est le rôle du maire ? Comment pouvons-nous exercer notre rôle de citoyen ? L'idéal est de pouvoir partir des représentations des participants afin qu'ils se sentent acteurs de leur apprentissage.

Élaborer un livre de bord

Adapté au niveau des participants, ce document est destiné à être conservé par chacun pour constituer une trace durable. Il fait alterner des chapitres d'explications sur l'eau et des pages libres invitant l'utilisateur à prendre des notes et à illustrer ses observations. Chaque organisateur peut s'inspirer d'un exemplaire type fourni par l'Agence de l'eau pour

créer un livre de bord spécifique à sa Classe.



L'unité de lieu : l'environnement proche

Le déroulement de la Classe d'eau se divise en **trois parties égales**.

Rencontrer des acteurs de l'eau

Pour mieux comprendre le rôle de chacun, les acteurs de l'eau viennent expliquer leurs responsabilités : le maire, premier responsable de l'eau dans sa ville, le représentant de la police de l'eau ou des affaires sanitaires et sociales, le garde-rivière, le spécialiste de l'agriculture ou de l'écologie...



Ces interventions peuvent être relativement techniques voire scientifiques. En milieu scolaire, l'enseignant pourra préparer et restituer le discours de l'intervenant en l'adaptant au niveau de ses élèves.

Visiter des sites

Au cours de cette semaine, la Classe d'eau permet de se confronter directement au terrain grâce à la visite d'ouvrages et de sites publics ou privés dans les environs : station d'épuration ou de pompage, centre de facturation, laboratoire d'analyses,



écluse, égouts, rivière, musée, piscine... Ces activités sont autant d'opportunités de donner une vision réaliste ou poétique du monde varié et complexe de l'eau.

Organiser des ateliers

L'équipe pédagogique utilise la Classe d'eau pour construire un projet interdisciplinaire et aborder ainsi les matières classiques enseignées grâce à ce fil conducteur : en mathématiques, on parlera des volumes, de la facture d'eau ; en langue vivante, on insistera sur le vocabulaire ; en géographie, on traitera de l'hydrographie ; en français, on étudiera des poèmes sur l'eau ; en biologie de la faune et de la flore aquatique, etc. Ces ateliers procurent l'occasion de traduire en langage pédagogique les exposés ou les visites. C'est également le moment de travailler en groupe à la production collective.

L'unité de temps : la semaine

La concentration dans la durée est destinée à faire de la Classe d'eau un événement mémorable.

Concevoir un événement

Consacrer une semaine au thème transversal de l'eau - ou conserver un temps fort pour certains projets des établissements d'enseignement secondaire qui ont des contraintes particulières - permet de construire un projet interdisciplinaire où chaque enseignant ou animateur peut s'impliquer. De surcroît, le bouleversement de l'emploi du temps favorise un climat de convivialité et des relations faites de connivence et de proximité.

Créer une œuvre collective

Exposition, journal, vidéo, concert, spectacle, fresque, poème... peu importe la forme de la production, pourvu que tous aient la satisfaction de créer une œuvre témoignant d'une approche active de leur environnement.



Collège Pasteur - classe de 5^{ème} - Saint Lô

Prévoir une séance de clôture

La séance de clôture est un moment essentiel de convivialité qui valorise la contribution de chacun en présentant le travail réalisé pendant la Classe d'eau. Les animateurs peuvent inviter à cette manifestation les intervenants extérieurs, parents d'élèves, élus locaux, responsables d'association, journalistes... À cette occasion, les participants reçoivent un diplôme officiel attestant de leur apport.



Ils témoignent d'une semaine exceptionnelle

Partout, quels que soient l'âge des élèves et le type d'enseignement, une Classe d'eau devient un événement marquant de l'année qui enracine l'envie d'apprendre par l'action et les découvertes concrètes.



À l'école élémentaire (maternelle et primaire)

« J'ai remarqué plein de choses dans mon quotidien dont je n'avais pas conscience » se souvient Évelyne Dayraud, enseignante de CE2 à Villeneuve-le-Roi. Cette remarque satisfait à l'objectif premier de l'Agence de l'eau : dévoiler à chacun son environnement immédiat et le cycle de l'eau dans sa propre ville.

Apprendre autrement

Joël Prunier, instituteur de CM1 à Oissel, a proposé à ses élèves un rallye découverte dans leur commune, suivi d'une rencontre avec le maire : « C'est un projet très mobilisateur, relève l'enseignant, tant auprès des enfants que de nos partenaires ». Évelyne Dayraud souligne le changement des rapports avec ses élèves : « On a les mêmes retombées que pour une classe transplantée... sans bouleverser sa vie familiale ! »



Ils ont dit :



« On a travaillé, mais on ne se rendait pas compte, on prenait ça pour un jeu, mais on apprenait en même temps. On s'est éclaté, mais après, quand on a fait nos fiches, on se rendait compte qu'on ne connaissait pas plein de trucs. Maintenant on sait ».

Clément, 9 ans



« Organiser une Classe d'eau à l'école maternelle permet d'aborder différents sujets en effectuant un excellent travail sur la structuration du temps. De plus, les enfants sont naturellement intéressés par le thème : ils manipulent ; ils trempent des feuilles de papier ; ils arrosent des plantes ; ils patouillent... La Classe d'eau constitue un terrain privilégié d'apprentissage de la citoyenneté ».

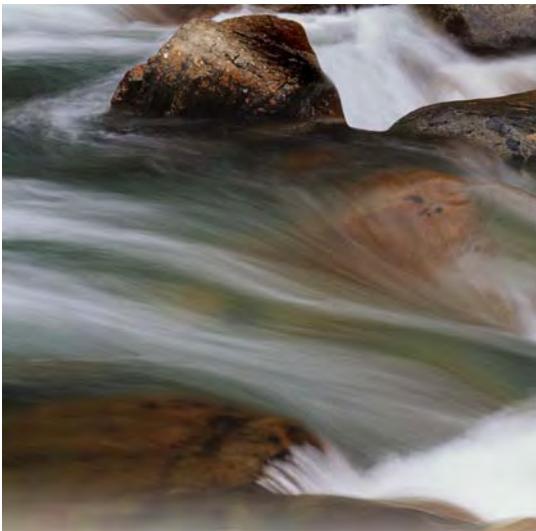
Anil Mithalal, Conseiller pédagogique de l'Éducation Nationale

Une Classe d'eau au Mali

En partenariat avec Eau de Paris et le Rectorat, l'Agence de l'eau Seine-Normandie a organisé conjointement une Classe d'eau dans un groupe scolaire du XIII^e arrondissement de Paris et dans une école au Mali.

Pour préparer leur Classe d'eau, le directeur de l'école fondamentale du village de Gory et un instituteur se sont rendus en France afin de se familiariser avec le concept et élaborer leur propre livre de bord.

Au-delà des échanges passionnants entre les enfants, le succès de cette Classe d'eau a conduit le gouvernement malien à s'approprier le projet et à l'étendre à l'ensemble du pays. La thématique a été introduite dans les programmes scolaires et des enseignants ont été spécialement formés à cette intention.



Dans le secondaire

Du collège...

« Nous avons travaillé sur l'impact de nos activités, y compris dans nos choix alimentaires », raconte Charles Boulland, enseignant de SVT dans un collège de Caen. Partis de la problématique de l'eau au robinet, ses élèves de 6^e ont identifié l'importance des nitrates et organisé un débat où chacun jouait un rôle soigneusement préparé : scientifique, agriculteur, consommateur... Ils se sont ensuite rendus sur le terrain où un groupe a visité une station d'épuration et un autre exploré une rivière, avant de confronter leurs expériences et faire le lien entre elles.



... au lycée

Laurence Lespez, professeur d'histoire-géographie, a coordonné une Classe d'eau avec une seconde du lycée d'Hérouville. « *Nous souhaitons amener les élèves à porter un autre regard sur l'eau pour qu'ils puissent devenir des éco-citoyens responsables* », explique l'enseignante. Le travail s'est construit autour de deux thèmes : les images et la symbolique de l'eau ; les usages et les problèmes de qualité de l'eau. « *Pendant une semaine, durée idéale pour garder la motivation des élèves, plusieurs activités ont été proposées : enquête et prélèvements sur le terrain, analyses et expérimentations au lycée, approfondissements et débats en classe* », poursuit Laurence Lespez. Ces actions ont impliqué les professeurs de SVT, physique, lettres, philosophie, mathématiques et anglais ainsi que des intervenants extérieurs.



Ils ont dit :



« *L'interdisciplinarité est essentielle dans les Classes d'eau. L'implication de plusieurs professeurs autour d'un projet commun favorise la compréhension de phénomènes complexes. Ces approches croisées*

forment à l'exercice local de la citoyenneté. En outre, la proximité développe l'intérêt des élèves et les possibilités d'initiatives concrètes ».

Charles Boulland,
Professeur relais au rectorat de Caen

« *Ils m'ont demandé qui ils devaient prévenir s'ils constataient une pollution quelconque et qui était responsable de la qualité de leur eau* ».

Josette Lacour,
Maire de Dosnon, intervenante dans une Classe d'eau de l'Aube

Une Classe d'eau canoë-kayak

La Fédération française de canoë-kayak, le Centre régional d'éducation populaire et de sports et l'Agence de l'eau ont organisé à Pont d'Ouilly une Classe d'eau prototype pour des éducateurs sportifs.

Cette manifestation leur a permis de mieux connaître l'élément sur lequel ils évoluent et les thématiques à développer dans la pratique de cette discipline pour sensibiliser leurs stagiaires à la protection de l'environnement.



Au lycée agricole

« Notre classe d'eau a duré une semaine mais son impact va bien au-delà », se réjouit Sofie Aublin, professeure en productions végétales au lycée agricole de Chatillon-sur-Seine et coordinatrice du projet aux côtés de quatre de ses collègues. Le projet a été mené auprès d'élèves préparant un bac technologique. Ils ont travaillé sur la dimension citoyenne de l'eau et rencontré de nombreux acteurs œuvrant dans ce secteur.

Une construction citoyenne

« Dans le cadre de cette réflexion environnementale, les élèves ont fortement contribué à penser la conception du nouveau bâtiment d'élevage de l'école », souligne l'enseignante. Cette construction, financée par le conseil général, intègre la dimension citoyenne liée à l'eau avec des installations spécifiques comme la récupération d'eau de pluie et les filtres à paille. « L'année prochaine, nous organiserons une autre classe d'eau avec la filière BEPA/Bac professionnel. Ces futurs agriculteurs travailleront sur les pollutions

générées et sur les voies de progrès en la matière », conclut Sofie Aublin qui est aussi animatrice nationale du réseau d'éducation à l'environnement dans l'enseignement agricole.

Un projet transversal

« Nous avons orienté les thèmes de notre Classe d'eau sur l'espace rural », indique Christophe Baudrey, professeur EATC (Écologie, agriculture, territoire et citoyenneté) au lycée d'enseignement agricole Robert Schumann, à Chauny dans l'Aisne. Ses élèves de seconde ont visité plusieurs sites comme le marais d'Isle de Saint-Quentin ou encore les bassins de Cohayon, ancienne sucrerie réhabilitée en milieu naturel, où ils ont participé au défrichage d'un secteur. Tous leurs professeurs ont collaboré au projet : les lycéens ont ainsi élaboré des statistiques sur la pluviométrie avec leur enseignant de mathématiques, travaillé sur les dilutions en physique-chimie, étudié des textes sur l'eau en français et en espagnol, abordé le thème des conflits mondiaux liés à l'eau en histoire-géographie...



« L'eau du Puits » Classe d'eau intergénérationnelle

Une Classe d'eau prototype exceptionnelle a eu lieu dans la maison de quartier « Puits de la Marlière », à Villiers-le-Bel dans le Val d'Oise. Rassemblant des participants de 9 à 74 ans venus d'univers différents, cet exemple en matière de démocratie de proximité a favorisé l'émergence d'une dynamique citoyenne avec la création, par la mairie, d'une commission environnement associant la population.

Cette Classe d'eau a mobilisé plusieurs partenaires : association de solidarité internationale LA CASE, conseil général du Val d'Oise, service de la navigation de la Seine, syndicat des eaux d'Ile-de-France, syndicat intercommunal pour l'aménagement hydraulique des vallées du Croult et du Petit Rosne.



Dans l'enseignement professionnel

« Notre première Classe d'eau s'est déroulée avec des BEP sur le thème générique de la gestion de l'eau », se souvient Jean-Claude Beaujan, référent du projet et professeur de français à l'école d'apprentis mécaniciens de Mondeville, près de Caen. La conception par les élèves d'une exposition de neuf panneaux et deux maquettes a clos la semaine. Ce travail original a été récompensé par les Trophées de l'eau de l'Agence de l'eau Seine-Normandie dans la catégorie Éducation. « Pour une première Classe d'eau menée dans ce secteur, c'est un succès encourageant », note Jean-Claude Beaujan.

Encore un prix et un film

« Nous avons renouvelé l'expérience avec des CAP, BEP, Bac pro et BTS en impliquant tous les formateurs de l'établissement », poursuit-il. La thématique, qui portait sur les pollutions diverses, a donné lieu à des visites de sites comme le Port autonome de Rouen, une unité de production de l'eau potable ou la

découverte des travaux d'aménagement de la baie du Mont-Saint-Michel. Cette deuxième Classe d'eau, primée au Stockholm Junior Water Prize dans la catégorie « Mobilisation d'un Public », a généré la réalisation par les élèves d'un film destiné à circuler dans les établissements d'enseignement professionnel du bassin Seine-Normandie.





Classe d'eau France - Arménie

La Classe d'eau internationale France-Arménie est le fruit d'un partenariat entre l'école "Artiom Petrossian" de Gumri en Arménie et l'école arménienne "Tebrotzassere" du Raincy (Seine-Saint-Denis). Elle a été provoquée par l'association caritative SPFA, que l'Agence de l'eau aide depuis plusieurs années afin de résoudre les problèmes d'alimentation en eau potable dans la ville de Gumri.

Cette action éducative s'est déroulée en deux temps : d'abord dans la classe de 4^e de l'école Tebrotzassere puis dans la classe bilingue de l'école Petrossian, en présence des personnalités locales, des gestionnaires de l'eau et de l'ambassadeur de France.

Cet échange éducatif a été très enrichissant pour les deux écoles et a créé de nouvelles amitiés.

Dans un établissement spécialisé

L'Établissement Régional d'Enseignement Adapté (EREA) Édith Piaf de Paris prépare aux métiers de la chaudronnerie, de la métallerie, de la fabrication mécanique et de la menuiserie. Pour motiver les élèves, souvent en échec scolaire et parfois en rébellion, l'équipe pédagogique utilise des pratiques novatrices : c'est le but poursuivi depuis 1994 avec les Classes d'eau.

Valoriser les élèves

« Au début, leur attitude est négative, raconte Jocelyne Boulard, en charge de la vie sociale et professionnelle, qui mène le projet avec ses collègues de mathématiques et de français. Puis, ils s'aperçoivent qu'ils vivent quelque chose de spécial, avec des intervenants extérieurs de qualité. Ils se sentent valorisés et prennent confiance en eux ».

Le changement de comportement est flagrant, les rapports entre le corps enseignant et les élèves s'améliorent

sensiblement. La Classe d'eau permet d'installer un sens à l'enseignement reçu et établit une cohésion avec le monde extérieur.

Certains adolescents accrochent davantage et se montrent sous un jour nouveau, dévoilant des ressources jusque-là insoupçonnées.

Il(s) ont dit :

« La Classe d'eau m'a fait comprendre que l'eau est importante et que tout le monde en est responsable. C'est un devoir pour nous de simplifier la tâche des agents de l'eau pour qu'ils aient moins de difficultés à la rendre potable ».

Samad, 17 ans

« La Classe d'eau m'a fait réfléchir : moi, à Paris, je vois que je ne manque pas d'eau ; mais en Côte d'Ivoire, dans mon village, ils doivent aller chercher l'eau au puits ».

Max, 16 ans



Enseignantes de l'EREA Édith Piaf



Des élus en Classe d'eau

Le Conseil général de l'Aisne, la Province du Hainaut et l'Agence de l'eau ont réuni des élus français et belges partageant un même bassin hydrographique, celui de l'Oise. Ils ont pu étudier les politiques en usage de part et d'autre de la frontière. Les élus ont ainsi confronté leurs expériences dans un domaine où la coopération européenne s'impose.

Une autre Classe d'eau prototype a été organisée pour les maires des 121 communes du bassin des deux Morin avec l'association Génération Euro-Aquapur. Cette action a amorcé un vaste mouvement, avec des projets dans les écoles, collèges et lycées du bassin, la formation et l'emploi de techniciens d'aménagement et d'entretien des rivières. Elle a permis aux élus de mieux appréhender une gestion cohérente de l'eau dans leur sous-bassin.



Une Classe d'eau en famille

Dans le cadre de la grande consultation du public sur l'eau, l'Agence de l'eau Seine-Normandie a organisé une semaine d'éducation à l'eau pour des familles avec l'association Familles Rurales de Seine-et-Marne. Expérience originale, cette Classe d'eau était constituée d'enfants, d'adolescents et d'adultes qui, pendant une semaine, ont planché sur le sujet.

De 7 à 77 ans

Au menu : ateliers, débats, rencontres avec les acteurs de l'eau, conférences, visites sur le terrain (papeterie Sainte-Marie Cascades, ferme modèle de La Bretonnière, station de traitement des eaux de Hondevilliers, bassin des deux Morin, station d'épuration de Chailly-en-Brie...), soirée multiculturelle et musicale, après-midi canoë-kayak, jeux de rôle...

À l'issue de cette initiation inédite, les 25 participants ont conçu un outil pour expliquer aux autres familles

les enjeux de l'eau à l'horizon 2015. Ils sont ainsi devenus les ambassadeurs du questionnaire distribué depuis à des milliers de personnes.

Il s'agit de :

« Nous sommes contents d'avoir participé à la Classe d'eau pour l'aspect familial et l'apport de connaissances sur le patrimoine. C'était bien organisé et le contenu adapté à tous les âges ».

Lætitia, 42 ans, 2 enfants



Comment bâtir un programme ?

Le thème conducteur doit permettre d'étudier les cycles de l'eau, tant naturel que domestique, et d'appréhender la gestion de l'eau en identifiant le rôle de ses acteurs. Il peut recouvrir une utilisation de l'eau dans les domaines domestiques, industriels, agricoles ou touristiques. Il peut aussi s'agir de la conduite de l'eau, de la source au robinet de la maison, des problèmes de pollution, des traitements pour la rendre potable ou la recycler, de l'organisation de la commune en matière de gestion de l'eau... Le contenu du programme est établi, librement, par l'équipe pédagogique à condition d'équilibrer son déroulement en trois parties égales : interventions d'acteurs de l'eau, visites et travail en ateliers.



Des repères pour comprendre la gestion de l'eau

5 usages...

Toute activité et toute vie impliquent l'utilisation d'une quantité variable d'eau.

- L'eau **domestique**, pour boire, se laver, arroser les jardins, laver les rues...
- L'**agriculture**, pour les cultures et l'élevage.
- L'**industrie**, pour fabriquer des produits.
- **Les transports**, pour la batellerie, le fret et la navigation.
- **Les loisirs**, pour se baigner, glisser, pêcher, rêver devant une rivière...

Tous ces usages doivent s'harmoniser avec la nécessité du maintien de la vie aquatique et du fonctionnement des écosystèmes.

5 fonctions...

Pour que l'ensemble de ces usages soient satisfaits, il est nécessaire de mettre en place une organisation spécifique.

- **La maîtrise d'ouvrage**, fonction de ceux qui décident de construire ou de faire construire des ouvrages nécessaires pour avoir de l'eau ou pour épurer après usage. À l'échelle communale, c'est le maire qui assure cette fonction.
- **La programmation** pour anticiper les besoins en eau, les moyens à mettre en œuvre et définir les priorités. C'est le rôle notamment du Comité de bassin qui réunit tous les usagers de l'eau.
- **La réglementation** établit les conditions dans lesquelles les usages peuvent être satisfaits. C'est l'État qui la fixe, relayé par les Préfets de bassin avec l'aide des services déconcentrés : DIREN au niveau régional, DDAF et DDE au niveau départemental.
- **Le financement** des investissements et du fonctionnement des équipements est assuré par l'Agence de l'eau, la commune, le Département, la Région.
- **La maîtrise d'œuvre** assume la conception technique des ouvrages. C'est soit un bureau d'étude soit un service départemental de l'État.

Ils ont dit :

« Un projet bien ficelé comporte : un thème central, les disciplines abordées avec les objectifs, l'emploi du temps précis de la semaine, le qui et quoi des interventions, les visites, la production finale envisagée plus la technique ».

Christine Soyer,
Animatrice départementale d'un OCCE
(Office Central de la Coopération à l'École).

Un exemple de programme type

Ce programme respecte une logique dans l'articulation des activités : les installations de traitement et de distribution d'eau potable sont visitées avant celles de la collecte des eaux usées et de leur traitement ; l'intervention d'un élu municipal, premier responsable, précède les exposés des autres acteurs de l'eau.

Donné à titre d'exemple, ce programme type d'une classe de 4^e est à aménager selon le niveau des élèves, les ressources locales et les axes d'études choisis par les enseignants concernés par le projet.



• Lundi •

- 8h30** Ouverture de la Classe d'eau par Mme A., professeur coordonnateur du projet. Remise des livres de bord, présentation du programme de la semaine et de sa logique.
- 9h00** Introduction : la gestion de l'eau en France. De la nécessité de former le citoyen ; historique et objectifs des Classes d'eau (M.B. principal du collège ou Mme C. chargée de la gestion de l'eau à la Préfecture, au Conseil Général ou Régional, ou M. D. de l'Agence de l'eau Seine Normandie...).
- 10h30** La gestion locale de l'eau, le rôle du Maire : Mme E., Maire de la commune.
- 11h30** Projection d'un film relatif à l'eau.
- 12h00** Déjeuner.
- 13h30** Travail sur le livre de bord : réflexion sur la production finale ; répartition des tâches.
- 14h00** Atelier de géographie : cycle naturel de l'eau, réseaux hydrographiques locaux ; activités humaines (industries, agriculture...), répartition de la population.
- 15h30** Atelier de mathématiques : les usages de l'eau, le prix de l'eau ; calcul de débit.
- 16h30** Synthèse de la journée, préparation de la 2^e journée, consignes.

• Mardi •

- 8h30** Intervention d'un hydrogéologue : les ressources en eaux souterraines dans la région étudiée.
- 10h00** Sorties sur le terrain : aménagements de la rivière (barrage, écluse...), rencontres avec un responsable du service de la navigation ou de la direction départementale de l'agriculture et de la forêt et un éclusier ; prélèvements d'échantillons d'eau, d'animaux, de roches ou de végétaux vivant au bord ou dans la rivière.
- 12h30** Déjeuner.
- 13h30** Atelier : l'eau et les sciences naturelles. Travaux pratiques : l'eau et les plantes, l'eau milieu de vie.
- 14h30** Atelier de technologie.
- 15h30** Atelier langues anciennes ou langues vivantes : le vocabulaire de l'eau.
- 16h30** Synthèse de la journée, préparation de la 3^e journée, consignes.

• Mercredi •

- 8h30** Intervention de M.F., responsable du laboratoire d'analyse des eaux du département : le rôle du laboratoire, les paramètres de qualité des eaux, le contrôle.
- 9h30** Atelier de sciences physiques : les changements d'état de l'eau.
- 11h30** Atelier d'éducation physique et sportive : l'activité physique et son bilan en eau.
- 12h30** Déjeuner.
- 13h30** Intervention du Dr G., médecin : les maladies liées à l'eau, leurs principales causes, mesures de prévention.
- 14h00** Visite d'une usine de traitement d'eau potable avec M. H., directeur des services techniques de la ville ou Mme I. de la société concessionnaire de la distribution d'eau. Le cycle de l'eau domestique : la production, la distribution, les techniques de traitement.
- 17h00** Synthèse de la journée, préparation de la 4^e journée, consignes.

• Jeudi •

- 8h30** Intervention de M. J. responsable de la Chambre de Commerce et d'Industrie : l'eau et l'industrie, la réglementation, les différents types de besoins.
- 9h30** Visite d'une entreprise industrielle ou d'une exploitation agricole : problèmes liés aux traitements des eaux usées avec Mme K. directeur de l'usine ou de l'exploitation.
- 12h30** Déjeuner.
- 13h30** Visite d'une station d'épuration urbaine avec son directeur technique.
- 16h30** Synthèse de la journée, préparation de la 5^e journée, consignes.

• Vendredi •

- 8h30** Atelier en français : l'eau en littérature et en poésie.
- 10h00** Atelier d'histoire : l'eau au cours du temps ou atelier de langues vivantes.
- 11h30** Travail sur la production collective : exposition, journal, concert, spectacle, vidéo...
- 12h30** Déjeuner.
- 13h30** Atelier : synthèse et travail sur livre de bord ; mise en forme de la production.
- 16h30** Séance de clôture à l'initiative des organisateurs, en présence des enseignants, des élèves, de leurs parents, des intervenants, des élus locaux, des différents acteurs de la Classe, des représentants de l'Agence de l'eau Seine-Normandie, de la presse... Présentation de la production, bilan de la Classe et remise des diplômes.



Vous avez des questions ?

1 - À qui s'adressent les Classes d'eau ?

À tous les organisateurs qui respectent le cahier des charges, en milieu scolaire ou non. Elles concernent toutes les tranches d'âge, de la maternelle à la formation continue, et tous les milieux, du secteur formel au non formel. Vingt ans d'expériences ont permis de valider leur déroulement et de modéliser le programme des Classes d'eau « classiques ». Il est également possible de créer une Classe d'eau prototype d'une semaine pour tous groupes homogènes entretenant un rapport avec l'eau. Des Classes d'eau prototypes ont été conçues pour des infirmières, des clubs de sport, des élus, des pharmaciens, des PME-PMI, des familles, des associations...

2 - Qui peut prendre l'initiative d'organiser une Classe d'eau ?

Absolument tout le monde : un instituteur, un professeur, un directeur d'école, un principal de collège, un proviseur, un chef d'entreprise, un responsable d'association... Dans le cadre scolaire, le soutien du chef d'établissement et la motivation de l'équipe pédagogique qui entoure l'initiateur du projet sont des facteurs de réussite.

3 - Qui contacter pour organiser une Classe d'eau ?

S'il s'agit d'une Classe d'eau « classique », vous devez vous adresser à la direction de l'Agence de l'eau Seine-Normandie qui est celle du secteur géographique de votre établissement.

Si vous vous lancez dans une Classe d'eau prototype, votre interlocuteur se trouve au siège de l'Agence, à Nanterre (cf. adresses en dernière de couverture).



4 - La durée des cinq jours consécutifs est-elle modifiable ?

Non, à l'exception des écoles maternelles (en raison de la sieste de l'après-midi) et éventuellement des établissements du secondaire en fonction de la nature du projet. Dans tous les cas, il est nécessaire de prévoir un temps fort, d'aborder la thématique de la gestion de l'eau et de mener un travail interdisciplinaire. La Classe d'eau est conçue pour bouleverser l'emploi du temps scolaire. Des journées ponctuelles réparties sur une longue période font perdre cette spécificité. Toutefois, rien n'interdit bien évidemment de préparer la Classe d'eau avant et de prendre quelques jours supplémentaires, si le temps manque, pour mieux organiser l'exposition.

5 - Quelle thématique peut-on envisager de traiter en maternelle ?

En maternelle, les enfants peuvent apprendre à parler, chanter, modeler et dessiner en apprenant le vocabulaire de l'eau : son bruit, ses usages, ses animaux, ses plantes, ses manifestations climatiques, son rapport avec le corps : mouiller, éclabousser, flotter, couler, s'évaporer vers les nuages... Une première approche de la citoyenneté locale peut également s'envisager avec les petits, ne serait-ce qu'en allant visiter les sanitaires de l'école, la bouche d'égout de la rue, le compteur, la borne à incendie...

6 - Les Classes d'eau répondent-elles aux exigences du secondaire ?

Ce projet s'inscrit dans le droit fil des objectifs du ministère de l'Éducation nationale qui encourage le partenariat et l'interdisciplinarité au sein d'une même équipe pédagogique. Pendant une semaine, chaque professeur peut très facilement adapter son enseignement au concept afin de créer une cohésion d'ensemble propice à la qualité du projet : en latin, il traitera des aqueducs ; en langues vivantes du vocabulaire ; en géographie, des fleuves, etc. Même lorsque la contrainte des 5 jours consécutifs est allégée, la notion de temps fort est toutefois indispensable afin de garder le caractère continu et exceptionnel d'une Classe d'eau. De même, la thématique de la gestion de l'eau et de ses acteurs est incontournable dans le programme d'une Classe d'eau.

7 - Comment peut-on organiser une Classe d'eau dans un établissement d'enseignement professionnel ?

Les critères sont les mêmes que n'importe quelle Classe d'eau sauf que l'on orientera le projet en fonction de la filière professionnelle et de ses impacts sur l'eau. Les intervenants et les visites seront également choisis selon leur intérêt pour la formation.

exposition sur l'eau



Affiche de l'école C. Perrault - Longueuil-Annel

École maternelle
Charles Perrault

L'eau est une source

L'eau prend sa source à la fontaine,
Elle trouve sa vie dans la Seine.
Elle jaillit de la montagne,
Pour aller à la campagne.
Elle est tellement belle
Qu'on ne peut la mettre à la poubelle
Quand on ne peut la mettre à la poubelle
Quand on la met dans une bouteille,
Elle nous surveille.

Coralie et Hugues, classe de CM1/CM2 - Chaumont-en-Vexin

8 - Une Classe d'eau peut-elle faire l'objet d'une Action Éducative Innovante ?

Non, à elle seule elle ne suffit pas car ces actions couvrent des champs plus vastes. Par contre, la semaine Classe d'eau peut très bien constituer un temps fort au sein d'une AEI. Au collège, la Classe d'eau peut également être le point d'orgue d'un itinéraire de découverte.

9 - Quel est le rôle de l'Agence de l'eau ?

Chaque Classe d'eau est unique et dépend du contexte dans lequel elle se déroule. L'Agence de l'eau s'adapte au projet et fournit des conseils, des modèles de livres de bord, de la documentation... Mais elle ne vient jamais se substituer à une équipe pédagogique pour organiser l'événement. L'Agence de l'eau passe également des conventions avec des partenaires — rectorats, collectivités locales, associations — pour leur déléguer la gestion des classes d'eau : Eau de Paris, LA CASE, SIARV...

10 - Que recouvre la participation financière de 600 euros allouée par l'Agence de l'eau Seine-Normandie ?

Ce montant représente en moyenne

50 % de la dépense totale occasionnée : transports, frais de visite, reproduction de documents, diplômes... Il est souvent le catalyseur d'autres aides, notamment municipales.

11 - Comment cette somme est-elle versée ?

Lorsque l'Agence gère directement une Classe d'eau, cette aide doit être accordée à des structures disposant d'un numéro de SIRET. L'Agence peut également verser les sommes allouées aux partenaires avec lesquels elle a passé une convention ; charge à eux de redistribuer ces sommes, parfois en les complétant de leur propre aide.

12 - Peut-on financer des Classes d'eau transplantées ?

Oui, à condition qu'elles restent dans le sous-bassin concerné afin d'aborder la notion de solidarité de bassin. Ainsi le principe de la Classe d'eau, qui consiste à découvrir le monde de l'eau dans son quotidien et prendre conscience des responsabilités locales, est préservé.

13 - Peut-on financer plusieurs Classes d'eau par école ?

Oui mais à partir de trois Classes d'eau, contactez l'Agence de l'eau qui étudiera le projet.

14 - Combien de temps faut-il pour préparer une Classe d'eau ?

Pour une Classe d'eau classique

Il faut d'abord constituer une équipe pédagogique moteur du projet : un « noyau dur » créatif, car il s'agit d'inventer la Classe d'eau, puis de commencer à la préparer plusieurs mois avant son déroulement, de façon à obtenir les rendez-vous ou les autorisations appropriées pour les visites. Les intervenants extérieurs doivent être choisis suffisamment à l'avance pour être disponibles aux dates prévues. Enfin, la production collective suppose souvent de prendre des dispositions préalables (achat de fournitures notamment). Il est clair que mener à bien une Classe d'eau requiert des heures de travail supplémentaires en plus d'un travail habituel.

Pour une Classe d'eau prototype

La gestation d'une Classe d'eau prototype peut aller d'un mois à plusieurs années. Mais une fois la décision prise, l'Agence de l'eau est partie prenante de l'organisation. Le temps à prévoir s'échelonne alors d'un à trois mois.

Qui peut vous aider et comment ?



Mairie de votre ville :

Exposé d'un élu responsable de la gestion de l'eau ; visite des installations d'adduction d'eau, d'assainissement et d'épuration des eaux usées... Selon l'organisation retenue localement, vous pouvez également faire appel au regroupement de communes, syndicat intercommunal, cellule d'animation d'un contrat territorial...

Les Préfectures, les Départements, les Régions :

Pour que chacun puisse expliquer son rôle en faveur de l'eau.

Chambre d'Agriculture :

Intervention d'un agriculteur ; visite d'une exploitation agricole, d'un élevage...

Fédération Départementale de Pêche et Pisciculture ou association de pêcheurs :

Intervention d'un pêcheur ; visite d'une pisciculture...

Direction Régionale de l'Environnement (DIREN) :

Un spécialiste de la réglementation de l'eau et de son contrôle, de la vie piscicole, de l'aménagement et de l'entretien des cours d'eau...

Direction Régionale de l'Industrie et de la Recherche (DRIRE) & Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) :

Participation d'un industriel ; réglementation en matière industrielle ; réglementation relative aux eaux souterraines, visite d'une entreprise utilisatrice d'eau, de forage ou captage d'eau souterraine...

Direction Départementale de l'Action Sanitaire et Sociale (DDASS) :

Un ingénieur peut venir parler de l'eau potable, de l'eau dans ses rapports avec la santé et de la réglementation sanitaire.

Directions Départementales de l'Agriculture et de la Forêt (DDAF) ou de l'Équipement (DDE) :

Exposé d'un spécialiste de la gestion de cours d'eau, qualité, quantité, réglementation ; alimentation en eau potable et assainissement des communes rurales.

La Mission Interservices de l'Eau (MISE) :

Elles assurent la police de l'eau en regroupant, selon les cas, les directions départementales de

l'agriculture et de la forêt (DDAF), les services maritimes (SM), les services navigation (SN) et les directions départementales des affaires sanitaires et sociales (DDASS).

Service de la Navigation de la Seine

Ports Autonomes de Paris, de Rouen, du Havre

Directions de l'Agence de l'eau Seine-Normandie :

Conseils pour préparer le programme de votre Classe d'eau. Éventuellement, en fonction des possibilités, un exposé sur le rôle des Agences de l'eau. Vous trouverez, en dernière page, le nom des responsables et les coordonnées de la direction de secteur qui vous concerne.



école L. Pergaud - classe de CE2 - Pont-Audemer



L'Agence de l'eau Seine-Normandie est un établissement public du **ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables**. Sa mission est de préserver les ressources en eau, de lutter contre les pollutions, de restaurer les milieux aquatiques. L'Agence perçoit des redevances auprès de tous les usagers (particuliers, agriculteurs, industriels, artisans...) qu'elle redistribue pour financer actions, travaux, projets... menés en faveur de l'eau.

Les missions de l'Agence de l'eau s'inscrivent dans un programme pluriannuel élaboré en concertation par les différents acteurs de l'eau. Consommateurs, élus, professionnels, État... sont représentés au sein du Comité de bassin, véritable « parlement de l'eau » et du Conseil d'administration de l'Agence de l'eau.

Vos contacts Classe d'eau

Siège de l'Agence de l'eau

51, rue Salvador Allende
92027 Nanterre Cedex
Tél. : 01 41 20 16 00
Fax : 01 41 20 16 09
Contact : Estelle Gavard

Bocages Normands

1, rue de la Pompe
14200 Hérouville-Saint-Clair
Tél. : 02 31 46 20 20
Fax : 02 31 46 20 29
Contact : Pascale Bequignon

Ile-de-France

51, rue Salvador Allende
92027 Nanterre Cedex
Tél. : 01 41 20 18 98
Fax : 01 41 20 17 01
Contact : Anne Périolat

Littoral et mer

21, rue de l'Homme de Bois
14600 Honfleur
Tél. : 02 31 81 90 00
Fax : 02 31 81 90 09
Contact : Jacques Rombaut

Seine Amont

2 bis, rue de l'Écrivain
89100 Sens
Tél. : 03 86 83 16 50
Fax : 03 86 95 23 73
Contact : Sophie Pajot

Seine Aval

Hangar C, zone des Marégraphes
76176 Rouen Cedex
Tél. : 02 35 63 61 30
Fax : 02 35 63 61 59
Contact : Guilhemne Obadia

Vallées de Marne

30-32, chaussée du Port
51035 Châlons-en-Champagne Cedex
Tél. : 03 26 66 25 75
Fax : 03 26 65 59 79
Contact : Sandrine Christini

Vallées d'Oise

2, rue du Docteur Guérin
ZAC de l'Université
60200 Compiègne
Tél. : 03 44 30 41 00
Fax : 03 44 30 41 01
Contact : Catherine Petit

TOUTES LES INFORMATIONS SONT À VOTRE DISPOSITION SUR :
www.eau-seine-normandie.fr

Rubrique : « Enseignant et Educateur »

